

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

## Conseil du 10 novembre 2016

Délibération n° 2016-1527

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s): Lyon 5° - Sainte Foy lès Lyon

objet : Requalification de la rue Soeur Bouvier à Lyon 5° (prolongée par la rue Georges Clémenceau à Sainte

Foy Lès Lyon) - Individualisation totale d'autorisation de programme

service: Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie

Président: Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 11 octobre 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 15 novembre 2016

Présents: MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guilland, Guimet, Hamelin, Hemon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mmes Leceft, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés: MM. Passi (pouvoir à M. Jacquet), Brumm (pouvoir à M. Eymard), Mmes Frih (pouvoir à Mme Panassier), Laurent (pouvoir à M. Butin), MM. Vesco (pouvoir à M. Bernard), Aggoun, Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Blachier), MM. Havard (pouvoir à M. Huguet), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Sarselli (pouvoir à M. Barret), Servien (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

## Conseil du 10 novembre 2016

# Délibération n° 2016-1527

commission principale: déplacements et voirie

objet: Requalification de la rue Soeur Bouvier à Lyon 5° (prolongée par la rue Georges Clémenceau à Sainte Foy Lès Lyon) - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction générale déléquée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

### Le Conseil,

Vu le rapport du 5 octobre 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le projet de requalification de la rue Sœur Bouvier est inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 par délibération n° 2015-0475 du Conseil de la Métropole du 6 juillet 2015.

#### I - Contexte

La rue Sœur Bouvier à Lyon 5°, prolongée par la rue Georges Clémenceau à Sainte Foy Lès Lyon, dessert l'ancien Hôpital Debrousse. Le bâtiment principal, classé à l'inventaire des Monuments historiques, est en cours de réhabilitation. Le programme immobilier, en lien direct avec la rue Sœur Bouvier, concerne 106 logements.

La voirie qui dessert actuellement ce secteur est dégradée et ne répond pas aux normes d'accessibilité.

# II - Projet

Le projet a pour objectif d'aménager cette voirie de manière plus urbaine, en cohérence avec les réhabilitations patrimoniales d'importance et la densification de l'habitat en cours sur ce secteur. Il permet également d'améliorer la sécurité des usagers par une meilleure prise en compte des modes doux et l'apaisement de la circulation.

Le projet prévoit, sur la section de la rue Sœur Bouvier comprise entre la rue Marcel Achard et la rue de l'Aube, les aménagements suivants :

- la construction de trottoirs respectant les normes d'accessibilité,
- la création de 2 traversées piétonnes,
- l'aménagement d'une bande cyclable,
- la réorganisation du stationnement (76 places dont 1 place dédiée aux personnes à mobilité réduite) et l'implantation de 10 arceaux vélos,
- la réfection de la chaussée,
- la plantation de 6 arbres d'alignement.

# III - Calendrier prévisionnel

- consultation / procédure d'appel d'offres : fin 2016 début 2017,
- travaux de voirie : 2° semestre 2017.

## IV - Montage financier

La présente demande d'individualisation totale d'autorisation de programme s'élève à 900 000 € à la charge du budget principal en investissement. Les crédits de paiement sont répartis sur les exercices 2016 et 2017 :

Vu ledit dossier;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

# DELIBERE

- 1° Approuve la requalification de la rue Sœur Bouvier à Lyon 5° prolongée par la rue Georges Clémenceau à Sainte Foy Lès Lyon.
- 2° Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P09 Création, aménagement et entretien de voirie pour un montant de 900 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant : 50 000 € TTC en dépenses en 2016, 850 000 € TTC en dépenses en 2017 sur l'opération n° 0P09O5304.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 novembre 2016.